Le bassin versant du Lez est un territoire particulièrement vulnérable aux inondations par débordement de cours d'eau, ruissellement et submersion marine.

Ainsi la gestion intégrée du risque inondation a démarré en 2007 avec un premier PAPI (Programme d'action de Prévention des Inondations) qui a permis non seulement d'engager les premiers grands travaux de protection mais également de mettre en place une politique de prévention et de prévision importante. Ce PAPI 1 s'est terminé en 2014 et été réalisé à plus de 90 %. A partir de 2015, un deuxième PAPI a été engagé pour la période 2015-2021.

Le PAPI est co-financé par l'Etat, l'Europe, la Région Occitanie et le Département de l'Hérault et animé par l'EPTB Lez (Etablissement Public Territorial de Bassin) aussi appelé SYBLE (Syndicat du Bassin du Lez). L'EPTB Lez a pour missions de faciliter, à l'échelle du bassin du Lez, la prévention des inondations et la défense contre la mer, la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau, ainsi que la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des écosystèmes aquatiques et des zones humides.

Le PAPI 2 Lez prendra fin en décembre 2021. Aussi un dossier de candidature pour un PAPI 3 a été élaboré par l'EPTB Lez. Les éléments de ce programme (Diagnostic, Stratégie, Programme d'Actions) ont été élaborés dans le cadre d'un partenariat étroit entre acteurs de la prévention des inondations, des milieux aquatiques et de l'urbanisme.

La consultation du public est une étape importante dans l'élaboration du PAPI 3 Lez. Elle permet de recueillir votre avis afin d'aboutir à un projet partagé et répondant aux attentes du plus grand nombre.

Cette consultation vise donc à vous permettre d'exprimer vos propositions d'amélioration sur le programme proposé au vu du diagnostic du territoire. Vous pouvez également proposer des actions qui vous semblent pertinentes en justifiant vos propositions.

Pendant la consultation, vos propositions recevront une réponse pour préciser :

- si elles sont déjà prises en compte dans le programme
- si le programme peut être ajusté au vu de leur pertinence
- si le programme peut être modifié pour intégrer certaines d'entre elles (après d'éventuelles demandes de précisions).

Dans les pièces mises à disposition, vous trouverez :

- Une note de synthèse présentant la vulnérabilité du territoire aux inondations et l'historique de ces dernières, la démarche de prévention engagée sur le territoire depuis de nombreuses années et la stratégie proposée pour le nouveau PAPI (PAPI3)
- Le programme d'actions proposé pour le PAPI 3 Lez

Pour participer, du 27 mai 2021 au 27 juin 2021, cliquez sur le lien suivant : https://www.syble.fr (rubrique Actualités de la page d'accueil du site)*

*Merci d'atiliser le navigateur Firefox pour éviter de rencontrer une difficulté de lecture du site internet (ou cliquez sur l'onglet situé à droite de la barre d'adresse URL et chargez les scripts à risque)